



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION MEDIATION ET EDUCATION

Procès-Verbal n° 1
Réunion du 28 09 2026

Animateur : M. Boubakar HAMDANI

Présent(e)s : MM. Hakim SARI, Farid GUERFI (CD), Bernard MEUNIER (CD), Didier TCHENQUELA (CD) Samuel RIJIK,

Excusé : MM, Jérôme COUTARD, Karim MALLEM, William BONNEFOUS

Absent : M. Gaye DOUCOURE

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible. Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent. Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si dans la même période le dit club organise plusieurs rencontres sur plusieurs sites.

Par ailleurs il est rappelé une nouvelle fois que le Référent prévention sécurité ne peut occuper plusieurs fonctions et doit être exclusivement attitré à sa mission de RPS

En vue des matches aller, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.



- Boubakar HAMDANI fait le point sur le fonctionnement de la CDPME pour la saison 2026 2027.
- Proposition de faire une CDPME une fois par trimestre dans les clubs pour présenter le fonctionnement de la commission et voir ce que nous faisons notamment en termes de gestion des matchs et formation RPS.
- Samuel RIJIK propose d'organiser des matchs sensibles dans les clubs concernés pour permettre aux clubs de se rencontrer et échanger plus facilement.
- Proposition d'essayer un match pour voir comment cela fonctionne.
- Proposition de mettre en place une commission transversal tous les 3 mois avec la commission discipline jeune, senior, délégué et arbitres.
- Retour sur la journée LOUIS GASTON PAYET point sur les éléments qui ont fonctionnées et sur les éléments à améliorer.
- La CDPME fera un retour à Jean Pierre SABANI sur la journée.
- Retour sur la demande d'un match sensible qui a été demandé la CDPME en collaboration avec Jean Pierre SABANI ont gérer le match mais on refuser de le décaler.
- Le match s'est déroulé sans aucun incident.
- La CDPME reviens sur l'organisation d'un match à huis clos aucun incident la CDPME rencontrera le club très prochainement.
- Proposition de réaliser la formation RPS le samedi 07 novembre 2026.
- La formation durera une heure trente minutes et se fera en deux temps 45 min de présentation et 45min d'échange.
- Bernard MEUNIER se rapproche de Gerrard DELORME pour voir si nous pouvons ajouter le RPS sur la feuille de match.
- Boubakar HAMDANI informe les membres de la commission que la CDPME va intervenir dans la réunion rentrée des dirigeantes pour expliquer les missions de la CDPME
- Retour sur les matchs du Week end aucun incident sur l'ensemble des matchs

Retour des commissions discipline Senior :

- Pas de dossier



Retour des commissions discipline Jeune :

- Pas de dossier.

Questions diverse :

- Pas de question

Prochaine réunion de la CDPME 23/02/2026 à 18h30 au District

L'animateur de la commission



Le secrétaire de la Commission

